



HAL
open science

Peut-on mesurer la naturalité des énoncés ?

Dominique Legallois

► **To cite this version:**

Dominique Legallois. Peut-on mesurer la naturalité des énoncés ?. Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, 2008. hal-03590975

HAL Id: hal-03590975

<https://hal.science/hal-03590975>

Submitted on 28 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Peut-on mesurer la naturalité des énoncés ?

Paru dans : Mémoires de la Société de linguistique de Paris, 16, 2008

Abstract

Native speakers consider natural (or not natural) sentences they heard. But what exactly is *naturalness* of language ? This concept represents a serious puzzle for linguistics. The argument of this paper is that, it is possible, to a certain extent, to evaluate the naturalness of a sentence by examining collocation, colligation, semantic prosody and phraseological extension. Corpus linguistics and computational methods help better understand how the most frequent patterns work and play a large part in the impression of naturalness.

1. Introduction

L'énoncé

(1) *Venez dans mon appareil, nous y serons mieux pour bavarder un peu*

est attesté ; je l'ai extrait du « témoignage »¹ de Raël (alias Claude Vorilhon), chef de la secte des Raéliens. En 1973, pendant un footing au Puy de Lassolas (Auvergne), Raël se trouve nez à nez avec un ovni. L'occupant de l'engin engage la conversation, et en vient à prononcer 1. Cet énoncé m'a paru absurde et décalé par rapport au contexte, sans que j'aie pu m'expliquer immédiatement pourquoi. Son aspect artificiel me semble peu contestable : il sonne faux dans la bouche de l'extra-terrestre². A bien y réfléchir, cette artificialité est d'ordre esthétique (au sens large du terme) et non pas linguistique, dans la mesure où c'est bien le rapport entre l'énoncé et la situation qui paraît peu naturel : on imagine mal, pendant une rencontre qui est loin d'être banale, l'emploi d'une phrase aussi peu solennelle. C'est sans doute, d'ailleurs, la banalité de 1 par rapport à une situation exceptionnelle qui rend son énonciation complètement improbable, et qui, de ce fait, disqualifie, si besoin était, le discours de Raël comme témoignage. Cependant, s'il y a bien une incongruité entre 1 et la situation, la forme *lexico-grammaticale* de 1 peut être qualifiée, elle, de tout à fait naturelle. En effet, la forme

(2) [invitation à rejoindre un lieu] + *nous / on* + y (ø) + être_{futur} mieux pour {verbe de parole}

sans être fréquente, se rencontre dans les discours et forme une unité phraséologique inscrite dans la compétence linguistique d'un grand nombre de locuteurs (comme je le montrerai plus loin). En cela, et indépendamment du contexte dans lequel il prend sens, 1 paraît tout à fait *naturel*. Mais qu'est-ce donc que cette notion de « naturalité » ?

Cet article essaye d'apporter certaines réponses, tout en restant largement exploratoire. Il porte donc sur une question peu abordée en linguistique théorique : le caractère naturel que l'on attribue à une unité linguistique, de l'ordre du texte ou de l'énoncé. La question de la naturalité se pose de façon aiguë en linguistique appliquée : en traductologie pour affranchir le texte cible du texte source, en didactique pour enseigner ce qui relève de l'idiome, en ingénierie linguistique pour rendre recevables des productions artificielles. Elle se pose également quotidiennement à tous les locuteurs, surtout dans le travail d'élaboration de productions linguistiques non spontanées, comme la rédaction écrite. Il reste que, comme je

¹ Raël, *Le livre qui dit la Vérité*, consultable sur Internet.

² Je laisse de côté l'origine extra-terrestre du locuteur, qui ne va pas sans poser de problèmes de compétence linguistique !

l'ai dit plus haut, la linguistique théorique ne s'est pas réellement intéressée à cette notion peu analytique. C'est que la naturalité, en effet, est difficilement définissable, et ressort généralement de l'impression, du sentiment, autant de catégories trop peu heuristiques pour une démarche scientifique. Est-ce à dire qu'il n'y a rien à dire de scientifiquement pertinent sur la naturalité ? Doit-on interdire au terme *naturalité* tout statut métalinguistique ? Dans la seule publication³ – à ma connaissance – portant sur la thématique de la naturalité, M. McCarthy mettait en garde ses collègues :

« *The linguist who ventures into the investigation of naturalness is entering a world where cans of worms, Gordian knots and many-headed Hydra lurk at every turn. The word naturalness, with its overtones of innateness, idiomaticity and unselfconsciousness evokes something that does not easily lend itself to neatly packaged description and definition. Why then should anyone be so foolhardy as to embark upon serious scholarly investigation of naturalness as a linguistic concept ? The answer is "because it's there", in all text that is felt to conform to the native speaker's intuition as to the "natural" ways of saying things*» (M. McCarthy, 1988, p. 47)

Nous voilà avertis. Courageux ou inconscient, je tenterai de montrer que quel que soit le statut accordé à la naturalité, et quelle que soit son incidence, son étude s'avère intéressante pour observer certains faits de discours.

Autrement dit, même si la notion de naturalité est épistémologiquement douteuse en raison de la déficience d'une définition stable, de son caractère « impressionniste », la recherche même chimérique de ce qui la constitue, permet d'appréhender certains faits « collatéraux », peu analysés en linguistique française. La première partie de ce travail cernera d'un peu plus près cette notion de naturalité qui est complexe dans le sens où elle se décline de façon multiple. Ensuite, seront présentées des propriétés linguistiques qui permettent d'appréhender la naturalité ; pour ce faire, je m'inspirerai fortement de la tradition contextualiste britannique⁴ et des concepts dégagés par ce courant. Je proposerai alors une série d'exemples de formes linguistiques que l'on peut, je pense, qualifier de naturelles, en se fondant sur des arguments statistiques. Si la naturalité constitue un objet d'étude, cet objet trouve une légitimité grâce à la seule linguistique de corpus. En effet, c'est à partir d'échantillons représentatifs d'une ampleur conséquente, que peut apparaître, dans les mailles d'un concordancier, la régularité de certains faits discursifs. Car si la régularité n'est pas entièrement constitutive de la naturalité, elle en est, indiscutablement, un ingrédient fondamental.

2 La naturalité

Il nous arrive fréquemment lorsque nous lisons, parlons ou écrivons de juger presque instinctivement du caractère naturel de certaines phrases, voire de certains textes – ou pour être exact, de juger de leur défaut de naturalité – puisqu'il s'agit d'apprécier l'écart par rapport à une attente. J'appelle simplement *naturalité* ce caractère naturel, même si le mot *naturalité* n'est recensé ni par le Robert, ni par le Larousse, qui parlent en revanche du *naturel* d'un objet.

Comme il a déjà été dit, la première critique qu'il est légitime de formuler, est de dénoncer le caractère intuitif de ce jugement, qui contrairement au jugement de grammaticalité (ou plutôt, là encore, de non grammaticalité) peut recevoir une explication : la non observation dans une phrase, d'une règle grammaticale – règle que l'on peut énoncer,

³ Il s'agit d'un numéro thématique. Je n'oublie pas l'article de Murphy (2003), ni mon article écrit en collaboration avec E. Richard (Legallois D. & Richard E. à par.), dans lequel nous nous posons la question de la naturalité.

⁴ Et ma foi, fort peu du mouvement raélien.

rendre publique pour peu que l'on dispose d'une métalangue minimale. La grammaticalité⁵ est du côté de la norme, et son jugement est sans appel. Au contraire, pour parler de ce jugement épilinguistique qu'est la naturalité, les locuteurs, linguistes ou non, ont recours à des formules peu analytiques. Ainsi, dans un article auquel participa O. Ducrot, portant sur une analyse de l'adverbe *justement* :

« *On note une tendance du français contemporain à faire précéder les « justement » descriptifs d'un intensificateur comme « très », ce qui permet d'éviter toute confusion avec les emplois que nous avons appelés « pragmatiques ». Ainsi, on dira plus volontiers « comme tu l'as très justement remarqué » que « comme tu l'as justement remarqué » (ce dernier énoncé ayant deux interprétations possibles) » (S.Bruxelles, C. Dobrovie-Sorin, O. Ducrot, B. Fradin, T-B Nguyen, F. Recanati, A. Vicher, 1982, p. 152).⁶*

Autrement dit, *comme tu l'as très justement remarqué* paraît plus naturel (en tous cas pour les auteurs de l'article) que *comme tu l'as justement remarqué*, sans, évidemment, que cette dernière expression soit agrammaticale, ni impossible à rencontrer⁷. Les mots et l'expression soulignés révèlent la « nature » de la naturalité : elle est graduable, elle constitue un mouvement vers une normalité intériorisée par chaque locuteur (d'où le sentiment d'une familiarité avec certaines formes), et ne s'impose pas comme une règle. Le problème du linguiste est dans le *on note*, qu'il doit faire évoluer vers une mesure objective (la troisième partie de ce travail) : si la naturalité est d'abord impression, elle doit ensuite pouvoir s'affranchir de l'écueil de l'intuition par le biais d'un dispositif observationnel afin de rendre les données objectives.

Un point de départ bien commode est de consulter les discours lexicographiques. L'entrée *naturalité* ou *naturel* de certains dictionnaires consultés (T.L.F.I, Robert) donne trois traits intéressants la linguistique :

- *ce qui va de soi, ce qui est non artificiel* : l'examen de la naturalité linguistique demande au linguiste de travailler non seulement sur des exemples authentiques, mais aussi sur des corpus, c'est-à-dire sur du quantitatif afin de saisir ce qui constitue ce jugement fondé sur l'expérience qu'a le locuteur de sa langue. Je dirai que le sentiment de naturalité repose sur l'exposition permanente au discours, donc sur un type de fréquence qui n'est autre que de la fréquentation. Dans un autre contexte, les synthèses vocales élaborées par l'ingénierie linguistique⁸, cherchent à rendre naturel le débit, la prosodie, souvent en prenant en compte le facteur affectif, émotionnel. On verra à plusieurs endroits de ce travail que le facteur prosodique peut être décliné d'une autre façon, et que le facteur affectif / émotionnel est fortement lié à la naturalité au niveau sémantique des énoncés.

- *Qui s'inscrit dans un cadre naturel* : l'énoncé s'inscrit dans un texte qui lui-même appartient à un genre. Tout énoncé est conditionné par son environnement. Je dirai que l'énoncé est un *passage* du texte – passage au sens de lieu de transition -, ce que révèle, par exemple, sa structure thème / rhème ou l'emploi des anaphoriques. Par ailleurs, l'analyse conversationnelle est sûrement la spécialité la plus à même de rendre compte de la naturalité

⁵ L'intérêt général pour la grammaticalité ne joue pas en faveur d'une reconnaissance de la naturalité. A cela, il faut ajouter la valorisation constante de la créativité linguistique au détriment de l'attendu. Sur la créativité linguistique dans les discours quotidiens, cf. R.Carter (2004).

⁶ Je souligne.

⁷ Pris à la volée sur Internet : *L'auteur du simulateur est visiblement musicien, et, comme tu l'as justement remarqué, il s'agit bien d'une portée avec des notes*

⁸ Par exemple le logiciel Kali élaboré par M.Morel au Crisco, consultable en ligne sur <http://elsap1.unicaen.fr/KaliDemo.html>

des discours. Martin Warren, dans un article de (1993) et dans un livre récent (2007), travaille sur l'idée que le taux d'implicite dans une conversation est en corrélation avec le sentiment de naturalité⁹ ; les maximes de Grice, ont certainement un poids important dans la naturalité d'un énoncé, en particulier la maxime de quantité.

• *Dans un sens vieilli : une demande de naturalité (naturalisation), d'appartenance à une nation.* Cette acception peut paraître éloignée de la thématique, mais il s'agit bien, avec la naturalité, de définir ce qui constitue peut-être le génie d'une langue, son identité. La naturalité, quelle qu'elle soit, est une affaire d'identité qui permet de considérer la langue comme un idiome, comme ce qui fait qu'un énoncé *sonne* français, anglais, etc. Pour cette raison, la didactique des langues se doit d'enseigner non pas seulement le maniement lexico-grammatical, mais aussi les idiomatismes qui sont des facteurs de naturalité par excellence.

Le parcours lexicographique n'est pas inutile, car il oblige à une réflexion sur les modes d'appréhension de la thématique par la discipline linguistique. Mais il est bien sûr insuffisant. On relèvera, par exemple, l'emploi du terme de *naturalité* en morphologie, terme qui promet une explication cognitive (donc, non essentiellement linguistique) de la production des unités de langues : rapport figure/fond, iconicité, biunicité, etc. jouent des rôles d'organiseurs de production (Mayerthaler, 1981, Kilani-Schoch, et Dressler, 2005). Au niveau diachronique, l'évolution des formes linguistiques est dite *naturelle* si elle répond à des principes réguliers motivés par des bases cognitives. Cette conception de la naturalité linguistique ne sera pas développée dans ce travail.

Ailleurs, on s'interroge aussi sur la naturalité d'un modèle, comprenons, sa plausibilité psychologique (par exemple, est-ce qu'un modèle théorique modulaire répond à une certaine réalité dans le cerveau des individus ? Est-ce qu'un modèle théorique doit nécessairement correspondre à un fonctionnement réel ? etc.). Ainsi, par exemple, le programme minimaliste chomskyen doit être en phase avec des propriétés générales de l'esprit :

« *when considering the conditions which the human language faculty should satisfy, Chomsky lists conditions "imposed on the language faculty by virtue of...general considerations of naturalness that have some independent plausibility, namely, simplicity, economy, symmetry, nonredundancy, and the like*» (Schonefeld (2001, 54).

Il s'agit alors de naturaliser la théorie pour qu'elle corresponde à des mécanismes mentaux. L'emploi du terme de « naturalité » est donc ici également assez éloigné de mon sujet, circonscrit au langagier et non à la modélisation, sujet que je limiterai encore un peu plus, face à la complexité du phénomène : je m'en tiendrai dans les sections qui suivent uniquement à la naturalité lexico-grammaticale de l'énoncé¹⁰, c'est-à-dire au sentiment qu'un énoncé correspond à un mode d'organisation et d'agencement rencontré de nombreuses fois, ce qui crée une « familiarité » immédiatement sensible. Cette familiarité permet la plupart du temps de compléter l'énoncé de l'interlocuteur, ou en tous cas de deviner la teneur de la phrase à venir.

3 Quelques propriétés linguistiques susceptibles de révéler la naturalité

Si les linguistes en général n'ont guère porté attention à la naturalité des énoncés, préférant travailler leur dimension logico-grammaticale, une tradition a tout de même, directement ou non, apporté des éclairages. Cette tradition est celle du contextualisme

⁹ On peut également lire R. Alexander (1988) sur le sujet.

¹⁰ Je laisserai à des inquiétudes futures la question de la naturalité du texte.

britannique¹¹, héritière de Firth, et organisée principalement autour des travaux de J. Sinclair, M. Hoey, G. Francis, S. Huston, E. Tognini-Bonelli, A. Partington et de M. Stubbs. Cette tradition se caractérise par une grande expérience de l'observation des données linguistiques, en raison d'une pratique des corpus commencée dès les années 60, de l'appropriation par les linguistes eux-mêmes des outils automatiques, de la préférence pour la grammaire fonctionnelle (en particulier celle d'Halliday, qui fut étudiant de Firth) au détriment de la grammaire formelle, et d'une considération bien plus importante qu'en France pour la linguistique appliquée (notamment pour la didactique des langues). De l'observation de données quantitativement importantes, découlent certaines propriétés qui toutes s'inscrivent dans ce que j'appellerai l'extension du domaine de la phraséologie. En effet, il s'agit bien d'observer et de théoriser des phénomènes dont la récurrence et la régularité sont des manifestations de coalescence, ou, pour employer une métaphore anthropomorphique, de préférence, d'attraction, ou au contraire de répulsion d'unités pour d'autres unités. Les expressions idiomatiques et la collocation sont certainement les phénomènes dont le rôle dans la construction du sentiment de naturalité d'un énoncé est le plus prononcé. Je n'insisterai pas sur ces phénomènes connus, mais plutôt sur des manifestations assez semblables de tendances organisationnelles. Autrement dit, l'expression idiomatique et la collocation sont les faces visibles donc spectaculaires, d'un ensemble d'agencements linguistiques certes plus distendu mais tout aussi efficient. Plusieurs propriétés relevées par la linguistique contextualiste témoignent de ces tendances organisationnelles : la *colligation*, la *prosodie sémantique* – je francise les termes – et ce que j'appellerai la *phraséologie étendue*. J'illustrerai ces notions en proposant non pas des analyses syntaxiques ou sémantiques complexes, mais de simples observations en corpus portant sur le comportement régulier d'unités linguistiques

3.1 la colligation

Le terme de *colligation* est proposé par Firth dans les années 50. Il est repris, par exemple, dans l'excellent article de Bolinger (1976), mais sans qu'une définition explicite soit donnée. En faisant la synthèse des travaux récents sur la question (Stubbs 2001, Hunston 2002, Hoey 2005), je dirais que la colligation se définit par la relation régulière observée dans les énoncés, entre une unité lexicale particulière et une catégorie grammaticale :

«for example, the word-form cases frequently co-occurs with the grammatical category of quantifier, in phrases such as in some cases, in many cases» (M. Stubbs, 2001, p. 65).

La colligation est donc un phénomène de comportement grammatical préférentiel, de la même façon que la collocation est un phénomène de comportement lexical préférentiel. La colligation témoigne de la difficulté de poser la question syntaxique au niveau général des catégories grammaticales. L'analyse des combinaisons des parties du discours se situe à un niveau trop général pour rendre compte de la réalité des discours. La colligation plaide au contraire pour un examen du comportement idiosyncrasique de chaque mot, même si des généralisations sont possibles et souhaitables. C'est donc à mon sens une propriété qui contribue fortement au sentiment de naturel que l'on attribue à un énoncé. Je prendrai l'exemple de la relation colligationnelle entre le verbe *distinguer* et les marqueurs de modalité. Le verbe *distinguer* est hautement polysémique : « regarder, différencier, se faire remarquer (dans l'emploi pronominal), récompenser, etc. ». Sans faire de discrimination entre les acceptions, j'ai regardé dans la base textuelle « Frantext catégorisé » les emplois

¹¹ cf. Legallois & François 2006 pour une présentation en détail de cette tradition et pour une comparaison avec la grammaire cognitive américaine.

de *distinguer* dans les essais, puis dans les romans, en relevant la présence ou l'absence de marqueur modal (tableau 1) :

Genres	Nombre d'occurrences de « distinguer »	Nombre de co-occurrences avec de la modalité	Pourcentage de la co-occurrence avec de la modalité
Essais (1950-2000)	995	620	62,31
Romans (1930-2000)	659	361	54,77

Tableau 1 : colligation de *distinguer*

Pour les essais, la modalité en question est complexe: modalité déontique, épistémique, nécessité, éventualité, capacité, etc.

Les verbes les plus fréquents sont *pouvoir* (161), *falloir* (91), *permettre* (56), *devoir* (36), *convenir* (17). Mais d'autres expressions de la modalité, notamment adjectivales, sont fort nombreuses : *il est difficile de distinguer* / *il est (im)possible de distinguer* / *il n'est pas aisé de distinguer* / *être capable de distinguer*, etc.

On recense également un certain nombre d'adverbes : par exemple, *facilement*, *difficilement*, mais aussi *clairement*, *nettement* qui indiquent le degré de facilité avec lequel un agent réalise le procès. On peut donc dire que le verbe *distinguer* est en relation colligationnelle forte avec une modalité diversifiée qui s'exprime de manière diverse, et qui accepte, évidemment, des combinaisons:

(3) *Son aspect extérieur permet de le distinguer facilement de l'intestin grêle* (Frantext-essais)

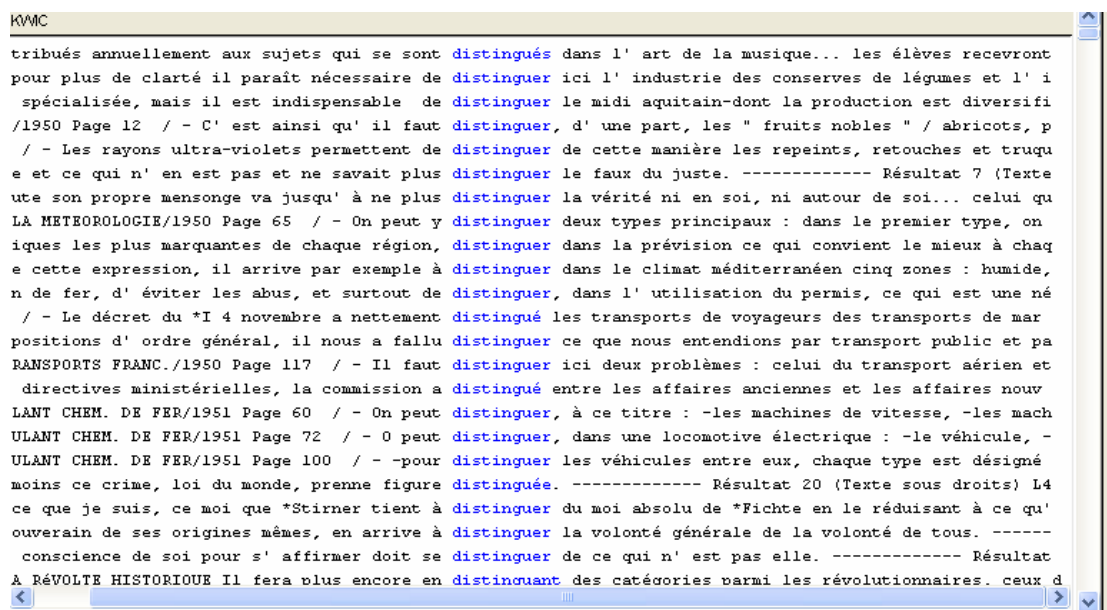


Figure 1 : concordancier de *distinguer* dans Frantext essais

Le taux d'emplois des modaux dans le discours expositif en général, a été observé (sans être, à ma connaissance, analysé) par des chercheurs s'intéressant à la typologie des discours expositifs, notamment scientifiques : par exemple, Poudat & Loiseau (2005) ou encore Flottum (2004), qui remarque cette co-occurrence avec ce qu'elle appelle les « verbes de procès de recherche » tels que {*analyser, considérer, distinguer, comparer, utiliser, faire l'hypothèse*}. Il va de soi que *distinguer* dans les essais possède une signification plus intellectuelle que perceptuelle. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai voulu regarder dans les romans de Frantext le comportement colligatif de *distinguer*. Sur 659 occurrences du verbe, les marques de modalité apparaissent 361 fois (soit 54,77 %), donc un score tout à fait important là encore, compte tenu de la haute fréquence de la forme pronominale *se distinguer* dans le sens « se mettre en avant, se faire remarquer » - qui est quasi exempt de toute co-occurrence modale. Ce qui diffère du corpus essais, ce sont les expressions de la modalité¹² : certes, *pouvoir* est employé 123 fois dans le corpus Frantext-Romans, mais *falloir* apparaît seulement 11 fois, *devoir* 1 fois, tandis que *croire* est employé 22 fois. La difficulté ou la capacité qui constitue la modalité la plus notoire est exprimée par un éventail plus large d'expressions : *peiner à distinguer, être trop loin pour distinguer, empêcher de distinguer...*

(4) *La clarté mouvante des pinceaux lumineux empêchait de distinguer les éclatements (Frantext-Romans)*

ou encore, de façon intéressante, des circonstants comme *dans le noir, dans l'ombre, la pénombre, trop loin* qui connotent la difficulté de l'action de perception :

(5) *Il finit par distinguer dans la pénombre des taches hésitantes, des champignons de cave : c'étaient des nappes de papier (Frantext-Romans)*

(6) *Quant aux pêcheurs qui avaient ramené le corps ce matin, ils se trouvaient tout en bas, dans les goémons mis à sec par la marée basse, trop loin donc pour rien distinguer de précis (Frantext-Romans)*

¹² Une autre différence : la présence beaucoup plus importante dans Frantext-Romans de formes négatives.

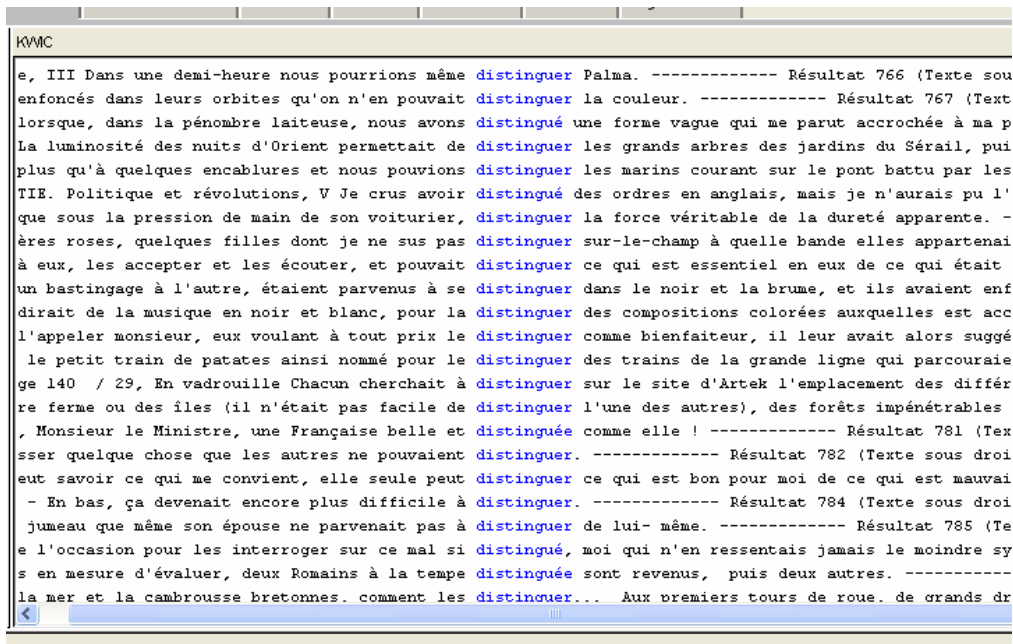


Figure 2 : concordancier de *distinguer* dans Frantext romans

Si on adopte une conception large de la modalité, on observe donc une régularité assez remarquable des emplois d'expressions modales avec le verbe, quel que soit le genre de textes, et quelle que soit la signification du verbe (*voir, différencier*, etc.). On peut sans doute aller plus loin dans la description pour caractériser le comportement colligatif de *distinguer*. On remarque ainsi que dans les essais, l'agent percevant est construit comme une entité indéfinie, vague ou constitue une instance générale. D'où les nombreux emplois avec construction impersonnelle telle que

(7) *Encore faut-il distinguer entre les différents marchés financiers* (Frantext-Essais)

ou avec une diathèse qui exclut toute marque du sujet percevant :

(8) *L'image n'est pas assez nette pour en distinguer les contours* (Frantext-Essais)

Le plus souvent est employé le pronom *on* dont la référence reste indéfinie. Dans le corpus essais, la forme *on peut distinguer* apparaît 113 fois mais seulement 8 fois *nous pouvons distinguer*. Il y a bien un complexe colligatif pour la forme « on peut distinguer », autrement dit une préférence régulière du verbe dans les textes expositifs pour un entour grammatical marqué : pronom indéfini, modalité¹³. On voit bien se dessiner une routine, une tendance, qui contribue à donner à l'énoncé son aspect naturel.

L'analyse colligative permet donc de constituer des profils grammaticaux d'emploi d'unités lexicales, sur la base de l'observation empirique. Elle procède alors du particulier au général ; ainsi, le comportement de *distinguer* est sans doute généralisable à d'autres verbes. Cette conception fonctionnelle considère que la distinction entre grammaire

¹³ Dans le corpus Kiap, sur 1085 occurrences de « on », Fløttum (2004) dénombre 22 % de combinaisons [« on » + « pouvoir » + inf.]

et lexicale est en partie arbitraire : les mots se donnent dans des configurations syntaxiques particulières, qui peuvent être nombreuses et variables, ou au contraire, fixes. Chaque mot convoque un dispositif grammatical qui lui est propre, ou qu'il partage avec un ensemble d'items. Ce dispositif peut être déterminé par le genre textuel.

3. 2 La prosodie sémantique

Un autre phénomène est propre à construire le sentiment de naturalité d'un énoncé : celui de *prosodie sémantique* (*semantic prosody*¹⁴), terme d'abord employé par Sinclair (1991) avant que Louw n'en étudie l'étendue (1993) dans un article fréquemment cité dans le paradigme contextualiste. Le terme de *prosodie sémantique* est métaphorique, mais reste redevable à la conception firthienne du système phonologique prosodiquement organisé : certains traits ne sont pas inhérents à des unités discrètes mais se distribuent sur plusieurs unités (suprasegmentalité).

Au niveau sémantique, la prosodie sémantique d'une unité se caractérise par

« *the constituent aura of meaning with which a form is imbued by its collocates* » (Louw, 1993, 157).

En cela, on pourrait parler de sens connotatif d'un mot ou d'une expression : la valeur des co-occurents imprègne l'unité étudiée, qui est ainsi « pré-disposée » par rapport à un contexte. C'est pour cette raison que l'on parle de « prosodie », la connotation étant d'ordre supra-segmental plutôt que segmental. Ainsi Louw a étudié dans un corpus littéraire conséquent les co-occurents du mot *day* pour en conclure que le mot était fréquemment employé avec une prosodie sémantique négative : les co-occurents les plus fréquents étant *gone, over, good and over*, le mot est associé à des moments de vie inexorablement révolus ou improbables. Comme la collocation, la prosodie sémantique est affaire de régularité, et contribue ainsi à la naturalité de l'énoncé. Il est d'ailleurs révélateur que les faits d'ironie reposent, pour un nombre d'entre eux, sur un court-circuit prosodique : Louw montre ainsi que l'ironie peut apparaître lorsque un auteur décide de renverser la polarité sémantique, et de surprendre ainsi le destinataire.

Je prendrai plusieurs exemples pour le français. Le premier est celui de la locution *dans l'ensemble*, lorsque celle-ci est un adverbial exophrastique. En regardant dans une année de *Libération* (1995) et 6 mois du *Monde* (janv-juin 2001), j'ai recueilli 99 occurrences. *Dans l'ensemble* introduit un jugement plutôt positif 71 fois sur 99 (jugement de la part de l'énonciateur ou d'une autre source).

(9) *La parcelle concédée a naturellement imposé un plan en basilique, avec deux allées qui rendent la circulation fluide et permettent un traitement relativement égal de tous les exposants. Dans l'ensemble, les antiquaires sont contents. Passé le premier flot de samedi, les visiteurs aussi* (Lib.¹⁵)

10 fois sur 99 la locution introduit un jugement plutôt négatif

¹⁴ Appelé par Stubbs (2002) *discourse prosody*

¹⁵ Ici comme plus loin, *Lib.* renvoie à mon corpus.

(10) *Au vrai, tout le monde est là : les fidèles communistes, le PRG, les Rouge-et-Vert, le traditionnel allié de l'Union démocratique bretonne et les Verts, rabibochés avec M. Hervé. Dans l'ensemble, l'ère du changement ne semble pas ouverte* (Lib)

et 8 fois un jugement de médiocrité (c'est-à-dire ni franchement négatif, ni franchement positif)

(11) « *Un coup de force et on saura y faire face* », commentait hier Romain Kroaes de l'USPNT-Air Inter. Dans l'ensemble, les salariés d'Air Inter, grévistes ou non, ont accueilli sans grande émotion la démission de leur PDG (Lib)

Restent 10 occurrences qui soit sont indécidables, soit ne constituent pas à proprement parler des jugements.

Dans l'ensemble possède (dans l'ensemble) une prosodie sémantique positive : il introduit préférentiellement des contextes de jugements positifs (toujours mitigés, car *dans l'ensemble* possède un emploi enclosif d'atténuateur¹⁶). Le sémantisme de la locution ne porte pas lui-même ce trait : *ensemble* ne dit rien en lui-même sur la valeur de l'appréciation portée sur les éléments du contexte droit –le nom serait d'ailleurs davantage de nature quantitative que qualitative. C'est le contexte d'emploi qui imprègne la locution, qui déteint sur elle. Le jugement plutôt favorable est un trait associé, qui participe à la naturalité de l'énoncé. La prosodie sémantique consiste donc en cet effet de sens laissé comme trace dans la conscience discursive des locuteurs, comme une mémoire des contextes d'emplois d'un mot ou d'une expression.

Un autre exemple : il y a une prosodie sémantique négative très prononcée pour l'expression « *c'est la porte ouverte à X* »¹⁷ où X représente quelque chose de non souhaitable

(12) *La perte de notre rôle, c'est la porte ouverte à une police à deux vitesses, dénonce Joaquin Masanet* (Lib.)

On remarque une colligation marquée avec le groupe déterminant *tous les / toutes les* lorsque le GN complément est au pluriel.

(13) *En cas d'entente illicite c'est la porte ouverte à tous les dérapages* (Lib.)

Parmi les collocatifs les plus fréquents, on trouvera : *suspensions, dérapage, abus, dérives, injustices, arbitraire, concurrence déloyale*. La prosodie sémantique est donc très négativement marquée, sans que cette polarité soit prédictible, à mon sens, à partir d'une sémantique calculatoire. Il s'agit ici d'un fait de non-compositionnalité.

En revanche, pour *laisser la porte ouverte à X*, X représente le plus souvent quelque chose de souhaitable : *discussion, règlement de la crise, compromis*, etc. Ainsi, dans cet exemple, qui d'ailleurs combine deux prosodies sémantiques co-orientées, celle de *dans l'ensemble* et celle de *laisser la porte ouverte à X*

(14) *De son côté, il a lu la déclaration du président de la BCE, Wim Duisenberg, qui, dans l'ensemble, laisse la porte ouverte à une prochaine baisse des taux* (lib.).

¹⁶ cf. M. Lammert et H. Vassiliadou (à par.)

¹⁷ Franckel, 2006, étudie comment cette expression détermine la valeur référentielle de X.

En cela, *laisser la porte ouverte à X* est l'antonyme de *fermer la porte à X*, dont la polarité est le plus souvent négative.

On peut cependant avoir très naturellement un objet X non souhaitable, dans la mesure où *laisser la porte ouverte à X* est formellement très proche de *c'est la porte ouverte à X*. Dans mon corpus *Lib.*, 20 emplois de *laisser la porte ouverte à* sur 31 ont une polarité positive, et 11 une polarité négative. Un exemple de polarité négative :

(15) *Or, si cette héroïne coupée génère une impression de manque bien plus importante qu'une poudre "ordinaire", des prises répétées peuvent être mortelles. Une manière "paradoxale" de fidéliser la clientèle, qui inquiète les usagers et laisse la porte ouverte aux supputations les plus folles quant aux raisons qui ont motivé le deal de ce cocktail. (Lib.).*

Il y a une sorte de contagion prosodique qui fait que *laisser la porte ouverte à X* « ne ferme pas la porte » à une prosodie négative.

Les locuteurs, plus ou moins consciemment, exploitent la prosodie sémantique des unités ; je prendrai l'exemple de la locution *à la clé*¹⁸. La valeur référentielle du GN suivant ou précédant la locution possède une valeur très souvent positive ; sur 113 emplois dans *Libération 95*, 79 sont incontestablement positifs (*création d'emplois, investissement de tant de francs, une re-dynamisation de l'artisanat, etc.*)

(16) *La déréglementation du marché européen des télécommunications devrait permettre un fort développement des services téléphoniques sur les réseaux de TV par câble, avec à la clé la création de 200.000 emplois, selon une étude de l'association britannique Cable Communications (CCA) (Lib.).*

l'exemple suivant est symptomatique :

(17) *Daniel, jardinier à "Fernand Dewavrin": "S'ils se disputent tellement pour avoir la place, c'est qu'il y a quelque chose à la clé. J'ai un oncle du côté de ma femme qui a été député du Nord. Une maison gratis, neuf ans sans payer d'impôts... Je lui ai demandé: tu ne prends pas l'essence sur notre compte au moins?" 13 avril 95 (Lib.).*

on se dispute toujours ce qui est bénéfique ou désirable, donc « quelque chose à la clé » possède une valeur référentielle positive.

Il y a pourtant des occurrences avec une polarité incontestablement négative (23 sur 113) ;

(18) *Les salariés de la caisse ASL ne l'entendent pas ainsi, eux qui ont déjà vécu une première fusion (entre la caisse de l'Ain et celle de Saône-et-Loire) il y a deux ans. Avec 175 emplois en moins à la clé (soit 11% des effectifs), selon la CGT. (Lib.).*

Est-ce à dire que ces occurrences ne sont pas naturelles ? Non. Ce sont des emplois, qui sans être ouvertement ironiques, s'appuient sur un détournement de la polarité dominante, pour indiquer la déconvenue : on pouvait peut-être s'attendre à quelque chose de positif de la fusion en question, mais c'est le contraire qui s'est produit. L'énoncé reste naturel dans la mesure où il exploite la connaissance implicite des locuteurs ; le tour repose même sur l'existence d'une normalité, d'une naturalité (la prosodie normalement positive de « à la clé »). Sans cette attente, il n'y aurait pas d'effets de ce type. L'emploi ironique ou cynique est assez fréquent

¹⁸ Selon le Grand Robert électronique : Loc. fig. *À la clef, à la clé* : avec qqch. à la fin de l'opération. *Nous avons dîné avec du champagne à la clé.*

dans le corpus journalistique, ce qui provoque par ailleurs une certaine érosion de l'effet ; on ressent de moins en moins l'écart par rapport à la polarité positive première.

La question se pose, qui a beaucoup occupé J. Sinclair, des limites des unités significatives : le mot est-il l'unité fondamentale porteuse de signification, ou bien la signification ne se « distribue-t-elle pas » sur un complexe d'unités, comme par contagion ? En tous cas, on voit bien la contribution de la prosodie sémantique à l'effet de naturalité : un certain nombre de mots ou d'expressions sont employés dans des contextes (souvent évaluatifs) récurrents, et ne s'en détournent que pour élaborer des effets. La naturalité en question ici n'est pas constituée à proprement parler par une fréquence de formes mais par une fréquence de contextes. Est-on si éloigné de cette forme de naturalité que les ingénieurs cherchent à donner à leur synthèse vocale ? La prosodie sémantique est déterminée par un rapport constant des énonciateurs à un dire, autrement dit par l'investissement des sujets parlant dans leur discours.

3.3 Extension du domaine phraséologique

Je reviens maintenant sur l'énoncé de Raël ; j'ai dit qu'il me paraissait peu naturel dans la mesure où il n'était pas adéquat avec la situation décrite. En revanche, il me semble que l'extra-terrestre maîtrise remarquablement, non pas seulement le système lexico-grammatical de notre langue, mais également la langue en tant qu'idiome. Cela me permet d'illustrer le phénomène d'extension phraséologique (qui n'est pas à proprement parler un concept de la linguistique contextualiste mais qui est en résonance avec bien des analyses de ce courant). Pour la forme, que je reprends ici sous 19

(19) [invitation à rejoindre un lieu] + nous / on +y (ø) + être_{futur} mieux pour {verbe de parole}

abstrait de

(1) Venez dans mon appareil, nous y serons mieux pour bavarder un peu

mes corpus habituels (Frantext, Lib.) sont vierges d'occurrences (en fait, deux exemples seulement, dans Frantext). J'ai donc été contraint de faire sur Internet via le moteur de recherche omnipotent Google, la requête R suivante :

R : « nous / on / tu / vous être mieux (au futur) pour / y être (futur) mieux pour »¹⁹

donc, sans indiquer le verbe à l'infinitif, et sans indiquer d'éléments pour la proposition injonctive précédent R.

Les résultats sont probants : sur les 125 occurrences recueillies, *discuter* apparaît 35 fois, *parler* 31 fois, *causer* 12 fois, *bavarder* 6 fois, *se confier* 1 fois. 68 % des emplois se font donc avec un verbe de parole. En fait, il est tout à fait légitime de distinguer les pronoms. Les résultats sont alors plus spectaculaires : avec « nous » et « on » (valeur de « je+tu »), on a 92 fois sur 97 (94, 8%) un emploi avec un verbe de parole. Il est évident qu'avec « tu » les infinitifs sont plus diversifiés : en toute logique, une discussion se fait à plusieurs. Le singulier « tu » est donc peu compatible avec les verbes de parole dans cette expression.

¹⁹ Evidemment, en multipliant les requêtes selon les variantes, et non en proposant l'expression régulière reproduite ici.

... mieux pour parler... nous serons mieux pour causer. - « Tenez, descendons, il y a un marchand de vin en bas, nous serons mieux pour causer. ... (Daudet) r. ... (Daudet) - Si le vent rentre comme prévu nous serons mieux pour rentrer à la maison. our rentrer à la maison. - Mais je pense que nous serons mieux pour en discuter au Collè serons mieux pour en discuter au Collège ! - nous serons mieux pour causer dans la sacri eux pour causer dans la sacristie. - entrons. Nous serons mieux pour parler. - venait vo pour parler. - venait vous installer au salon, nous serons mieux pour discuter. - «Entror us serons mieux pour discuter. - «Entrons là, nous serons mieux pour parler! - ,venez dor ux pour parler! - ,venez donc diner a ma table nous serons mieux pour discuter - Rentrons mieux pour discuter - Rentrons à l'intérieur. Nous serons mieux pour discuter. - Allons s serons mieux pour discuter. - Allons dehors nous serons mieux pour parler. » - Venez vc rler. » - Venez vous asseoir sur ce prie-dieu. Nous serons mieux pour parler. - Dans mon serons mieux pour parler. - Dans mon cabinet Nous serons mieux pour causer. (Rolland) - Al . (Rolland) - Allons nous asseoir dans le salon nous serons mieux pour parler. - -Nous ser ns le salon nous serons mieux pour parler. - -Nous serons mieux pour discuter, nous ne se tour de roue. - Asseyons-nous, reprit Protos; nous serons mieux pour causer. - "Couchez-v ur causer. - "Couchez-vous, dit Mme Bretonoux, nous serons mieux pour causer." - Abandonne onnez nous complètement, nous vous oublierons. Nous serons mieux pour régler notre affaire er notre affaire. - Venez près de la fontaine, nous serons mieux pour discuter. - venez c mieux pour discuter. - venez dans mon bureau, nous serions mieux pour parler en tête à têt r en tête à têtes - Veut tu qu'on voit ça sur MSN (on sera mieux pour discuter je pense - (on sera mieux pour discuter je pense - "comme ça on sera mieux pour écouter la musique"

Figure 3 : Concordancier de "être mieux pour"

Je considérerais donc que la forme

(20) est une unité phraséologique, ou en tous cas une routine discursive, – jamais recensée comme telle, car moins marquée et plus variable que beaucoup d'autres expressions idiomatiques. Pour

(21) *Il y a un marchand de vin en bas, nous serons mieux pour causer*²⁰,

c'est bien parce qu'il s'agit d'une routine intégrée, que l'interlocuteur comprendra la première proposition de 21 (*Il y a un marchand de vin en bas*) comme une injonction, et non comme une information. Autrement dit, l'injonction n'est pas inférée de la situation ; elle est directement accessible pour l'interlocuteur grâce à l'unité phraséologique, et cela, même si elle n'est exprimée par aucun indice grammatical.

Il est sans doute possible de trouver un grand nombre d'expressions de ce type, qui sont liées à des comportements ou à une praxéologie très usuels, sans être tout à fait ritualisés. Par exemple :La forme de ces expressions, certes variable, mais identifiable, s'inscrit indéniablement dans une phraséologie étendue, fondamentale pour conférer à l'énoncé un caractère naturel.

Conclusion

J'ai essayé de donner un aperçu de certains modes organisationnels des énoncés qui contribuent à forger leur naturalité. La posture reste observationnelle et descriptive, bien loin d'une analyse sémantique en profondeur qu'il conviendrait de mener pour mieux appréhender

²⁰ Référence RL DauPer1872, à partir d'un requête sur LexoTor http://www.chass.utoronto.ca/epc/langueXIX/lexotor/lexotor_tact.htm

certaines occurrences proposées (par exemple, l'expression à *la clé*²¹). L'examen s'inscrit dans une linguistique qui ne serait pas seulement fonctionnelle dans son principe (J.François, 2003), mais aussi, et surtout, fondée sur l'usage (*usage-based*, M. Barlow & S. Kemmer, 2000). Elle reste « écologique » dans le sens que j'ai donné à ce mot dans Legallois et Kwon (2006), et donc, très peu « manipulatoire », pour reprendre le terme de J. François dans l'introduction ici même.

Au terme de cet article, je ne répondrai que partiellement à la question de savoir si la naturalité est une notion que la linguistique peut / doit à prendre en charge ; il reste qu'un examen linguistique de ce sentiment permet véritablement de mettre en évidence un ensemble de comportements lexicaux et grammaticaux que les linguistes ne considèrent généralement pas. L'important est donc là à mon sens : non pas principalement la nature de la naturalité, mais celle des modes de cooptation, de co-occurrences qui doit d'ailleurs recevoir une explication en termes cognitifs. Ces modes ne reflètent que les agencements que nous, locuteurs, projetons dans les discours, car il est dans la *nature humaine* d'organiser l'environnement perçu ou intellectualisé selon des modes de regroupement, selon des rapports d'attraction / répulsion, de relations cohésives. En tant que résultat de contraintes cognitives, la naturalité pourrait constituer un objet de recherche intéressant la linguistique et les sciences cognitives, et cela, même si sa définition reste encore à préciser.

Bibliographie

ALEXANDER R., 1988 : «An applied linguistics look at some aspects of the pragmatics of natural discourse», *English Language Research Journal*, vol. 2., University of Birmingham, p. 61-79

M. BARLOW & S. KEMMER (éds), 2000 : *Usage-based models of language*, Stanford, CSLI Publications,

BOLINGER D., 1976 : « Meaning and memory », *Forum Linguisticum*, 1, p. 1-14.

BRUXELLES S. DOBROVIE-SORIN C., DUCROT O, FRADIN B , NGUYEN T-B , RECANATI F., VICHER A , 1982 : « *Justement*, l'inversion argumentative », *Lexique* 1, p. 151-164

CARTER R., 2004 : *Language and Creativity: The art of common talk*, London, Taylor & Francis Group

²¹ Cf. Péroz 2002 pour une sémantique du mot *clé*

FIRTH, J. R., 1957 : «A synopsis of linguistic theory 1930-55», *Studies in Linguistic Analysis* p.1-32.

FLØTTUM K., 2004 : « La présence de l'auteur dans les articles scientifiques : étude des pronoms *je, nous* et *on* », in: A. Auchlin *et al.* (éds), *Structures et discours*, Québec, Nota Bene, p. 401-406.

FRANCKEL J.J., 2006 : «Situation, contexte et valeur référentielle» *Pratiques* 129-130, 51-70

FRANÇOIS J., 2003 : « La faculté de langage : travaux récents d'inspiration fonctionnaliste sur son architecture, ses universaux, son émergence et sa transmission », *Corela*, Volume 1, n°1.

HOEY M., 2005 : *Lexical Priming*, London, Routledge

HUNSTON S. & FRANCIS G., 2000 : *Pattern Grammar*, John Benjamins

HUNSTON S., 2002 : « Colligation, lexis, pattern and text » in Scott, Mike and Geoff Thompson, eds. (2001) *Patterns of Text: In Honour of Michael Hoey*. John Benjamins Publishing Company

KILANI-SCHOCH M. et DRESSLER W., 2005 : *Morphologie naturelle et flexion du verbe français*, Tübinger Beiträge zur Linguistik

LAMMERT M. et VASSILIADOU H. (à par.) : « Modalités de quantification : le cas de *dans l'ensemble* »

LEGALLOIS D., 2006 : « Autour des grammaires de construction et de patterns » in D. Legallois & J. François (éds.), *Cahier du CRISCO* n° 21 (publication accessible en ligne <http://elsap1.unicaen.fr/>)

LEGALLOIS D. (à par.) : « Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation de deux modèles anglo-saxons: la grammaire de construction et la grammaire contextualiste », colloque international *Phraséologie*, Louvain-La-Neuve, octobre 2005, à paraître en 2007 dans *Les Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain (CILL)*

LEGALLOIS D. et KWON S.N., 2006 : « Sémantique lexicale et examen écologique de la co-occurrence » *Les Cahiers de lexicologie*, 89, 143-162

LEGALLOIS D. & RICHARD E., (à par.) : « *Vrai problème/véritable problème* et autres questions à propos de la grammaire compositionnelle et de la grammaire fondée sur l'usage », colloque *Aux marges des Grammaires - hommage à Michèle Noailly*, Rennes, 9 nov.2005

LOUW B., 1993 : « Irony in the Text or Insincerity in the Writer?: The Diagnostic Potential of Semantic Prosodies ». In Baker, M., G. Francis & E. Tognini-Bonelli. (Eds.) (pp. 157-176). *Text and Technology: In Honour of John Sinclair*. Philadelphia & Amsterdam: John Benjamin

McCARTHY M., 1988 : *Naturalness in Language*. English Language Research Journal Vol. 2. University of Birmingham

MAYERTHALER W., 1981 : *Morphologische Natürlichkeit* , Wiesbaden , Athenaion.

MURPHY A.C. 2003 : «"Naturalness is to text what grammatical correctness is to sentences" : a corpus-driven perspective», *Rassegna Italiana di Linguistica Applicata*, 1-2, 207-223

PARTINGTON A., 1998 : *Patterns and meanings: using corpora for english language research and teaching*, John Benjamins

PARTINGTON A. 2004 : «Utterly content in each other's company» : semantic prosody and semantic preference", *International journal of corpus linguistics*, 9:1, p. 131-165

PEROZ P., 2002 : « Le mot clé : variations sémantiques et régularité des fonctionnements », *Langue française* 133, 42-53

POUDAT C. et LOISEAU S., 2005 : «Authorial presence in academic genres» in Gabriella Del Lungo & Elena Tognini-Bonelli (eds.), *Strategies in academic discourse*. Coll. Studies in Corpus Linguistics, Vol. 19. John Benjamins, Amsterdam/Philadelphie, 2005, p. 51-68.

SCHONEFELD D., 2001 : *Where Lexicon and Syntax Meet* , Walter De Gruyter

SINCLAIR, J.M., 1984 : «Naturalness in Language» in J. Aarts & W. Meijs (eds.) *Corpus Linguistics: Recent Developments in the Use of Computer Corpora in English Language Research*, Amsterdam, Rodopi, p. 203-210.

SINCLAIR J. ,1991 : *Corpus, concordance, collocation*, Oxford, Oxford University Press

SINCLAIR J., 2004 : *Trust the text*, London, Routledge

STUBBS M., 2001 : *Words and Phrases: Corpus Studies of Lexical Semantics*, Oxford, Blackwell Publisher

WARREN, M. ,1993 : «Inexplicitness: A Feature of Naturalness in Conversation» in M. Baker, G. Francis & E. Tognini-Bonelli (éds.), *Text and Technology: In Honour of John Sinclair*, Amsterdam, John Benjamins, p. 37-54

WARREN M., 2007 : *Features of Naturalness in Conversation*, Benjamins

Dominique LEGALLOIS
Université de Caen
CRISCO, MODESCO
dominique.legallois@unicaen.fr

.Nous pensons que le sentiment de *naturalité* naît, chez les locuteurs, d'une familiarité avec les formes linguistiques déjà rencontrées dans l'expérience discursive. Pour cette raison, et afin de mieux cerner objectivement ce phénomène, nous proposons une analyse sur corpus de certaines propriétés linguistiques mis en évidence par la tradition contextualiste britannique : la colligation, la prosodie sémantique et l'extension de la phraséologie : ces propriétés, en tant que modes d'organisation des énoncés, contribuent à susciter le sentiment de naturalité.